

La laïcité et les faits religieux dans les programmes du cycle 3

La laïcité comme les faits religieux sont des objets d'enseignements transversaux. Il n'existe donc pas de discipline, de programme ou d'horaires qui leurs sont dédiés, mais ces deux thématiques traversent les programmes du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e). Elles ne sont pas systématiquement abordées en même temps mais leur interdisciplinarité permet de les articuler au sein des programmes disciplinaires.

L'éducation à la laïcité constitue la finalité principale de l'enseignement des faits religieux ; c'est parce que cet enseignement est un moyen privilégié pour éduquer à la laïcité que son inscription comme enseignement transversal dans les programmes scolaires est justifiée. Au cycle 3, les faits religieux et la laïcité peuvent être abordés dans le cadre de plusieurs disciplines, en particulier : le français, l'enseignement moral civique, l'histoire, la géographie et l'histoire des arts ; ils peuvent aussi être abordés au travers d'autres disciplines telles que l'éducation musicale ou les sciences.

DANS LE SOCLE COMMUN

Trois domaines de formation qui composent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (2016) intègrent l'enseignement laïque des faits religieux et l'éducation à la laïcité : « la formation de la personne et du citoyen », « les systèmes naturels et les systèmes techniques » et « les représentations du monde et l'activité humaine ».

- Concernant le domaine de « la formation de la personne et du citoyen », il est indiqué notamment qu'il « fait appel [...] à la connaissance, la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le déploiement du civisme et l'implication de chacun dans la vie sociale, dans le respect de la liberté de conscience » et que « l'élève [...] connaît le sens du principe de laïcité ; il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie dans notre pays. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement ».
- Le domaine des « systèmes naturels et systèmes techniques » a pour objectif de poser les bases qui permettent à l'élève de « pratiquer des démarches scientifiques et techniques ». Il mentionne que « fondées sur l'observation, la manipulation et l'expérimentation [...] les démarches scientifiques ont notamment pour objectif d'expliquer l'Univers, d'en comprendre les évolutions, selon une approche rationnelle privilégiant les faits et hypothèses vérifiables, en distinguant ce qui est du domaine des



opinions et croyances ».

- Le domaine sur les représentations du monde et l'activité humaine initie notamment aux « systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. » Il a comme objectif de donner aux élèves des outils pour mieux connaître « les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ».

DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES DU CYCLE 3¹ : CM1, CM2 ET 6^e

EN FRANÇAIS

D'une part, l'éducation à la laïcité et l'enseignement laïque des faits religieux peuvent s'inscrire dans le champ de la « culture littéraire et artistique ». Qu'il s'agisse de l'enjeu littéraire de formation personnelle des élèves ou des indications de corpus, les entrées permettant d'aborder la laïcité et les faits religieux sont nombreuses. Ainsi le professeur est invité pour la partie « *La morale en questions* » à faire découvrir aux élèves « *des récits, des fables qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences* ». Les faits religieux sont abordés par le biais de la découverte du merveilleux dans les récits mythologiques, contes et légendes, notamment les textes étiologiques, expliquant les origines d'un phénomène ou d'une institution, ainsi que dans le thème « *imaginer, dire et célébrer le monde* » qui s'intéresse à la manière dont le monde est célébré dans différentes cultures. Le programme de français de la classe de 6^e est aussi l'occasion pour l'enseignant de mettre en œuvre l'enseignement laïque des faits religieux en faisant découvrir aux élèves non seulement « *des contes merveilleux et des récits adaptés de la mythologie et des légendes antiques, ou des contes et légendes de France et d'autres pays et cultures* », mais aussi des récits de création qui « *répondent à des questions fondamentales, et [...] témoignent d'une conception du monde* ». L'approche interdisciplinaire – croisant notamment le français et l'histoire – est également souhaitée : « *on étudie, en lien avec le programme d'histoire - sur les croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant Jésus-Christ - un extrait long de la Genèse dans la Bible (lecture intégrale), des extraits significatifs de plusieurs des grands récits de création d'autres cultures* ».

D'autre part, l'éducation à la laïcité et l'enseignement laïque des faits religieux peuvent servir l'acquisition des savoirs fondamentaux par le développement de compétences essentielles relevant de la maîtrise du français : pour aider l'élève à apprendre à « *écouter pour comprendre un [...] texte lu* », à « *parler en prenant en compte son auditoire* », à « *adopter une attitude critique par rapport à son propos* », à « *lire avec fluidité* », à « *comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter* », à « *contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome* », à « *écrire à la main de manière fluide et efficace* », à « *recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre* », à « *maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit* », à « *enrichir le lexique* » et à développer des compétences argumentatives.

EN ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Il constitue un moyen privilégié pour mettre en œuvre l'enseignement laïque des faits religieux pour éduquer à la laïcité puisqu'il poursuit trois finalités qui font partie des attendus de fin de cycle 3 de cet enseignement transversal :

- « *Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité* »,
- « *Acquérir et partager les quatre valeurs et principes majeurs de la République française* » : « la

¹ Ministère de l'éducation nationale, <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>



liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité »,

- *« Construire une culture civique » qui se fonde « à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique ».*

Le programme d'EMC explicite les connaissances, les compétences et les objets d'enseignements qui permettent d'atteindre ces finalités. Ainsi, il est demandé aux enseignants d' « aborder la laïcité comme liberté de croire ou de ne pas croire » dès le cycle 2, en initiant les élèves « aux différences entre croire et savoir » et de faire travailler les élèves de cycle 3 sur :

- *« Le respect des autres dans leur diversité » et notamment « le respect de la diversité des croyances et des convictions »,*
- *De leur apprendre à « respecter le droit des autres à exprimer leur opinion » en abordant « la notion de tolérance » et en leur apprenant à « identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée »,*
- *De leur faire comprendre « que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui » et d'appréhender « la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire, etc. »,*
- *D'exercer leurs élèves à « construire l'esprit critique » en leur apprenant à « distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue » et la différence entre « savoirs vérifiés et opinions personnelles ».*

EN HISTOIRE ET EN GEOGRAPHIE

La laïcité est un objet d'enseignement dans les programmes scolaires d'histoire et géographie. L'enseignement laïque des faits religieux permet non seulement d'aborder avec les élèves l'histoire de religions disparues, comme le polythéisme grec ou encore l'origine et les évolutions historiques de religions anciennes encore présentes dans nos sociétés, mais d'étudier aussi les croyances et pratiques religieuses contemporaines que les élèves peuvent rencontrer.

- *En CM1, les élèves étudient l'histoire de la colonisation romaine des Gaules, et notamment l'introduction des religions juive et chrétienne. Un peu plus tard, ils abordent l'époque de « Louis IX, le "roi chrétien" au XIIIe siècle », puis de Henri IV et l'édit de Nantes. Les élèves étudient les Croisades et les guerres de religion. Enfin, la Révolution française permet d'inscrire la laïcité dans sa profondeur historique en abordant notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*
- *Cette histoire de la laïcité se poursuit en CM2 lorsque les élèves étudient « le temps de la République ». Ils abordent la construction de l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire au temps de Jules Ferry. Ils étudient les libertés, les droits et les devoirs dans le régime démocratique : « on montre que les libertés (liberté d'expression, liberté de culte...) [...] en vigueur aujourd'hui, sous la Ve République, sont le fruit d'une conquête et d'une évolution de la démocratie et de la société et qu'[elles] sont toujours questionné[e]s ».*
- *Les programmes d'histoire et de géographie de la classe de 6^e intègrent également un enseignement laïque des faits religieux. Ils invitent à consolider l'apprentissage de la distinction entre savoir et croire en croisant l'enseignement de l'histoire et du français: « toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction - objectif qui peut être abordé en lien avec le programme de français - et particulièrement en classe de sixième en raison de l'importance qui y est accordée à l'histoire des faits religieux, les élèves ont l'occasion de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. L'étude des faits religieux ancre systématiquement ces faits dans leurs contextes culturel et géopolitique ». Deux thèmes du programme d'histoire permettent au professeur d'investir l'enseignement des faits religieux. D'une part, le thème 2 qui met à l'honneur l'étude des « récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J.-C. Ce thème propose une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques. [...] Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction, le thème permet à l'élève*



de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. Les récits mythiques et bibliques sont mis en relation avec les découvertes archéologiques ». Et, d'autre part, le thème 3 de « l'empire romain dans le monde antique » qui aborde non seulement la romanisation de la Gaule mais aussi comment « Le christianisme issu du judaïsme se développe dans le monde grec et romain. Quels sont les fondements de ce nouveau monothéisme qui se réclame de Jésus ? Quelles sont ses relations avec l'empire romain jusqu'à la mise en place d'un christianisme impérial ? ».

EN HISTOIRE DES ARTS, ARTS PLASTIQUES ET ÉDUCATION MUSICALE

Les programmes d'histoire des arts, d'arts plastiques et d'éducation musicale constituent aussi une occasion privilégiée pour mettre en œuvre l'enseignement des faits religieux. D'autant plus que l'histoire des arts est également un enseignement « transversal aux différents enseignements ». Le programme d'histoire des arts invite le professeur à apprendre à l'élève à décrire et à « donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art », ce qui implique, par exemple, d' « identifier des personnages mythologiques ou religieux » faisant appel à la « connaissance de mythes antiques et récits fondateurs, notamment bibliques » pour « mettre en relation un texte connu (récit, fable, poésie, texte religieux ou mythologique) et plusieurs de ses illustrations ou transpositions » artistiques, par exemple la musique sacrée. Il doit aussi permettre aux élèves d'observer l'architecture et leur apprendre à se « repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial ». Dans ce cadre, le professeur peut organiser des visites de lieux de cultes.

EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE

L'enseignement transversal des faits religieux relève aussi du programme de « sciences et technologies ». Il permet au professeur d'aborder « La construction de savoirs et de compétences, par la mise en œuvre de démarches scientifiques et technologiques variées et la découverte de l'histoire des sciences et des technologies » supposant d'introduire « la distinction entre ce qui relève de la science [...], et ce qui relève d'une opinion ou d'une croyance. » Par exemple, lorsque l'enseignant aborde « La place, les mouvements [...] de la Terre, parmi les planètes du système solaire », il est possible d'évoquer la construction du temps dont les fondements à la fois scientifiques et religieux des calendriers. Aborder les « degrés de parenté entre les espèces et donc [...] leur histoire évolutive » est aussi une occasion pour apprendre aux élèves que si la croyance en l'existence d'un premier couple parents de tous les humains est contredite par nos connaissances scientifiques sur l'espèce humaine, une personne croyante peut à la fois savoir que les humains sont apparus il y a environ 300 000 ans et sont le fruit de « l'évolution des espèces vivantes », et croire que c'est un dieu qui a voulu cette évolution, par exemple.

La pédagogie et les outils développés par ENQUÊTE permettent de mettre en œuvre l'enseignement laïque des faits religieux pour éduquer à la laïcité. En effet, expliquer la laïcité de manière concrète aux élèves suppose qu'ils prennent conscience de la pluralité des convictions pour en déduire la nécessité d'un cadre légal permettant de vivre ensemble. C'est le cas de plusieurs outils conçus pour le cycle 3 de l'école élémentaire :

- Le jeu *L'Arbre à défis*²,
- Le pack numérique éducatif *Vinz et Lou « Laïcité et faits religieux »*³, réalisé avec Tralalère et Canopé,
- Les scénarios pédagogiques pour aborder la laïcité et la différence entre savoir et croire⁴, réalisés en partenariat avec l'association « EMC Partageons » (avec une déclinaison pour le cycle 2).

² ENQUÊTE, <https://www.enquete.asso.fr/notre-action/les-outils/cle-en-main/larbre-a-defis>

³ Canopé, ENQUÊTE, Tralalère, <https://www.enquete.asso.fr/notre-action/les-outils/cle-en-main/le-dessin-anime>

⁴ EMC Partageons, ENQUÊTE, <https://www.enquete.asso.fr/notre-action/les-outils/cle-en-main/savoir-ou-croire-avec-emc-partageons>

ENQUÊTE

■ 20, rue du Terrage · 75 010 PARIS

■ www.enquete.asso.fr

■ contact@enquete.asso.fr